

# ÉOLIENNES : LE MASSACRE DE LA FRANCE RURALE

PAR FÉDÉRATION ENVIRONNEMENT DURABLE

« **O**ù, le développement inconsidéré – j'allais dire irresponsable, des éoliennes ne résiste pas à l'analyse de quelques vérités et de quelques chiffres simples...

Il s'agit de dénoncer un gaspillage inacceptable des fonds publics, un discours officiel souvent trompeur, il s'agit aussi de préserver les paysages de France, nos campagnes et bientôt notre littoral menacé lui aussi: vous saurez le faire avec cœur, avec toute la passion pour la beauté de votre pays. »

C'est en ces mots que le président de la République Valéry Giscard d'Estaing a préfacé le premier livre que j'ai publié en 2009 « *L'imposture. Pourquoi l'éolien est un danger pour la France* ». <sup>1</sup>

Aujourd'hui, les Français se rendent compte de la prolifération des éoliennes, qu'elles deviennent de plus en plus hautes, ne respectent ni les forêts, ni les parcs naturels, ni prochainement le littoral, ni les paysages, ni même les lieux de mémoire.

Des arbres centenaires sont arrachés, des haies sont détruites, des chemins creux, l'âme de nos campagnes, sont rasés au bulldozer pour être remplacés par des routes destinées à construire et entretenir ces usines électriques plantées dans les champs.

Des hameaux aux maisons rurales remarquables souvent restaurées avec amour après des années d'efforts sont défigurés, banalisés, condamnés à mourir, dépouillés de leur écrin naturel.

Pour preuve, il suffit de lire les déclarations récentes de Xavier Bertrand, président de la Région des Hauts-de-France, « *Foutez-nous la paix avec les éoliennes, ça coûte les yeux de la tête, ça ne crée pas d'emplois et ça détruit nos paysages* », ou encore de Dominique Bussereau, président du Conseil départemental de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des départements de France, qui exprime « son ras-le-bol », blâmant les « promoteurs éoliens qui sont des gens sans foi ni loi » et demandant lui aussi un moratoire sur l'éolien pour le « *risque sur nos paysages que fait courir la foultitude de projets éoliens* ».

Par quelle mécanique infernale de braves gens aimant leur pays, ont-ils pu accepter de « ravager la France avec des éoliennes » ?

## L'ARGENT : LA SEULE RAISON

Profitant d'un effet d'aubaine issu d'un cadre juridique incitatif, l'objectif premier des projets



**La Fédération Environnement Durable** est une association reconnue d'Intérêt général. Elle regroupe 1 387 associations. Elle est uniquement composée de bénévoles, ne reçoit aucune subvention. Elle est indépendante de tout lobby. Elle dépose régulièrement des recours devant les juridictions locales, nationales, européennes pour faire arrêter le programme actuel. Elle ne cédera jamais à ces chantages indignes et continuera à lutter contre ce scandale d'État.



Parc éolien du Lomont, Valonne (Doubs).





**Trop hautes, trop proches.**

éoliens est de faire de l'argent sous couvert de fabriquer de l'électricité renouvelable. Réaliser des profits est l'objectif essentiel des vendeurs de vent, un objectif très éloigné de la visée écologique relayée par les médias.

### **UN MÉCANISME PERVERS**

Une usine électrique éolienne raccordée au réseau électrique a un rendement annuel de moins de 25 %. Elle produit donc de l'électricité intermittente invendable. EDF a l'obligation de racheter cette électricité à un prix surfacturé, soit 2 à 3 fois le prix du marché, ce qui permet à ceux qui la produisent d'engranger artificiellement d'importants bénéfices. En résumé, EDF achète de l'électricité dont elle n'a pas besoin et la revend à perte.

### **LE CONSOMMATEUR D'ÉLECTRICITÉ PAIE LA DIFFÉRENCE**

Cette perte financière d'EDF était compensée par une taxe, la CSPE<sup>2</sup> sur la facture d'électricité des ménages et elle avait dépassé 20 %. Comme elle devenait insupportable, un dispositif fiscal a été mis au point : taxer « écologiquement » toutes les énergies, dont les carburants. Le résultat sur le diesel a démontré l'extraordinaire « acceptabilité écologique » de cette décision par les Français. Les tarifs de l'électricité montent en flèche, une première hausse de 6 % est en cours. Ils vont

doubler, conséquence du programme annoncé par le président de la République Emmanuel Macron qui veut tripler le nombre d'éoliennes sur le territoire, de 8 000 actuellement à plus de 20 000.

Le problème demeure entier : comment ponctionner le plus discrètement possible les Français avec les taxes « vertes » pour financer le développement éolien ?

### **SEULS DES FONDS FINANCIERS ET DES HOMMES D'AFFAIRES PROFITENT DE L'AUBAINE**

« Une toile d'araignée économique internationale légale » aspire de l'argent sur la facture d'électricité des consommateurs français et distribue les bénéfices à des sociétés étrangères ou à des hommes d'affaires utilisant souvent des fonds financiers dont on ne connaît ni l'origine ni les destinations. Ce sont des milliards d'euros dilapidés chaque année au détriment du pouvoir d'achat des Français et de la compétitivité des entreprises. Ce programme, qui est le socle de la « Transition énergétique », entraîne la perte indirecte de centaines de milliers d'emplois.

### **DES MÉTHODES COMMERCIALES « SANS FOI NI LOI »**

La maîtrise du foncier est essentielle pour le promoteur. Pratiquant un démarchage insistant, les





*Ce n'est pas un photo-montage*

Parc éolien de Derval-Lusanger, au Vieux-Bourg (Loire-Atlantique).

multiples prospecteurs commerciaux utilisent des éléments de langage bien marketés: « sauvetage de la planète », « gratuité du vent », « création d'emplois », « financement participatif », et autres noms enjôleurs donnés aux éoliennes présentées comme des « parcs », alors que les réalités

**« Création d'emplois ?  
Quasiment tous les composants  
des éoliennes sont importés,  
principalement d'Allemagne,  
du Danemark. La France subventionne  
des emplois dans ces pays  
et en détruit en France. »**

énergétiques, environnementales et financières de ces usines s'avèrent désastreuses. Les nombreux cas de corruption et de prise illégale d'intérêts, font hélas partie des moteurs de cette machine à planter des éoliennes.

La technique d'approche des municipalités par les promoteurs éoliens repose sur un discours idéalisé et des promesses de retombées économiques. Avec une méthode bien rodée, les négociateurs mettent en avant les atouts de leur projet pour la commune en termes d'image: contribution à la transition énergétique, dynamisme économique, et en termes financiers: loyers des terrains communaux, rentrées fiscales. Confrontées aux restrictions budgétaires actuelles, les municipalités sont inévitablement tentées de répondre favorablement.

**EXISTE-T-IL DES AVANTAGES  
AU DÉVELOPPEMENT  
DE L'ÉOLIEN INDUSTRIEL ?**

**Diminution des rejets de gaz à effet de serre ?**  
95 % de notre électricité sont produits par un parc qui n'émet pas de gaz à effet de serre. Au contraire, l'intermittence des éoliennes augmente ces émissions à cause du soutien obligatoire de centrales thermiques à gaz.



### Protection de la santé?

Qui oserait ignorer les souffrances de ceux qui subissent 24h sur 24, ces machines de 200 mètres de haut plantées à 500 mètres de leur habitation? Aujourd'hui 70 % des projets éoliens sont rejetés par les riverains ruraux, contraints de s'adresser à la justice pour se faire entendre.<sup>3</sup>

### Valorisation du patrimoine des particuliers?

Une habitation située à 800 mètres d'une éolienne perd plus de 30 % de sa valeur, elle peut même devenir invendable. (Attestations de notaires à l'appui)

### Amélioration de l'environnement et protection de la biodiversité?

La fin de vie des « parcs » pose un problème écologique fondamental. Les industriels de l'éolien dont les structures financières sont volontairement des sociétés sans capital basées sur l'emprunt, vont abandonner ces machines usées.



Tigné (Maine-et-Loire), la chapelle Sainte-Anne.

Aucun financement, de traitement, de recyclage, n'est prévu à la hauteur de la quantité de déchets industriels en cours de dissémination.

Leur démantèlement total est illusoire compte tenu de l'impossibilité de retraiter ou détruire les matériaux qui composent les éoliennes. Lorsque la perfusion des deniers publics cessera, la France sera couverte de friches industrielles disséminées, de câbles enterrés, de lignes électriques devenues inutiles. L'addition, dont des matériaux potentiellement dangereux, est vertigineuse :

- 36 millions de tonnes de béton armé pour fabriquer les socles, à tout jamais enterrés soit l'équivalent de 1,8 million de camions toupies représentant une file de 18 000 km (presque la moitié du tour de la terre).

- 435 000 tonnes de plastiques spéciaux pour les pales fabriquées à base de polymères, très difficilement traitables. Ces pales de 55 mètres mises bout à bout couvriraient 2 800 km (Paris-Moscou).

- 8 millions de tonnes d'acier ordinaire, de métaux pour les mâts, les rotors, les câbles électriques, les milliers de transformateurs.

- 6 000 tonnes de terres rares pour fabriquer les alternateurs, difficilement recyclables et produits en Chine dans des conditions écologiques toxiques défrayant la chronique.

La FED estime que cette défaillance traduit une carence fautive de l'État à respecter son obligation de protection de l'environnement et des citoyens. Elle va déposer deux plaintes devant les tribunaux.

### EN GUISE DE CONCLUSION

Rien ne justifie de détruire le patrimoine rural, ni d'empoisonner la vie de centaines de milliers de personnes pour le profit de quelques-uns. Une majorité refuse aujourd'hui cette duperie.

Afin d'imposer à marche forcée ce programme, François de Rugy, Ministre de la Transition écologique et solidaire, a publié des décrets instituant un régime d'exception juridique. Cette décision montre que, face à l'exaspération de victimes de ces machines, le gouvernement tente de les museler plutôt que de les écouter. Comment peut-on espérer instituer une « Société de confiance et de solidarité » en réduisant les droits des associations et des citoyens sur des projets ayant une incidence sur leur vie quotidienne et leur environnement? ♦

<sup>1</sup> *Éolien une catastrophe silencieuse. Vers une France défigurée* (Édition l'Artilleur, mis à jour en 2017)

<sup>2</sup> CSPE: Contribution au service public d'électricité

<sup>3</sup> <https://www.bfmtrv.com/planete/7-projets-de-parcs-éoliens-sur-10-font-l-objet-d-un-recours-en-france-1506074.html>